

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

SCHOLA GENEVENSIS MDLIX

SÉANCE SOLENNELLE

DE

DISTRIBUTION DES PRIX DE CONCOURS

28 Janvier 1907

RAPPORTS DU RECTEUR ET DES JURYS

PRÉCÉDÉS D'UNE

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

HUMPHRY DAVY



GENÈVE

IMPRIMERIE W. KÜNDIG & FILS

1907



RAPPORT DU RECTEUR

POUR L'ANNÉE 1906

PAR

M. le Prof. Bernard BOUVIER

Mesdames et Messieurs,

BEAUCOUP d'événements, petits et grands, composent une année de la vie de l'Université. Les uns sont éphémères, les autres engagent toute une série de conséquences que le temps voit naître. En les énumérant simplement, comme un usage établi depuis dix-sept ans m'appelle à le faire à mon tour, je ne saurais marquer l'importance de chacun d'eux. C'est à vous de l'entrevoir, à ceux qui viendront après nous de la mesurer. Nous ne sommes que les ouvriers d'une tâche. Elle a d'autant plus de chances d'être utile et féconde, que nous aimons davantage la part de vérité et de volonté bonne qui nous incombe dans l'éducation de nos étudiants ; que nous aimons davantage l'héritage vivant du passé, et notre temps et les hommes d'aujourd'hui ; que nous aimons davantage Genève et ses destinées. « Mets ton cœur à ton devoir » fut la règle des meilleurs de nos maîtres. Tous, dans cette maison, nous nous efforçons de les imiter. Là est le secret de sa prospérité, et tandis que nous passons, l'œuvre grandit, saine et forte.

Ce témoignage que l'Université voudrait mériter de l'avenir, nous le rendons sans arrière-pensée à ceux de nos collègues que l'année 1906 a vus résigner leurs fonctions. M. Carl Graebe, professeur de Chimie, ancien Recteur ; M. Joseph Wertheimer, professeur de Philologie et de linguistique, ont donné leur démission, après avoir servi notre Ecole, l'un pendant 28 ans, l'autre pendant 33 ans. Leur repos ne sera pas seulement orné de dignité, mais actif encore, studieux et charitable. Une fois de plus l'Université leur exprime sa gratitude en les inscrivant au nombre de ses professeurs honoraires. En guise de vœu, elle leur propose le magnifique exemple de celui d'entre eux dont elle a célébré, non sans fierté, il y a quelques semaines, le quarante-deuxième jour de naissance, M. Ernest Naville.

A d'autres collègues, nous avons dû dire le dernier adieu : M. Gabriel Oltramare, au mois d'avril ; M. Gaston Frommel, au mois de mai ; au mois de juillet, M. le D^r Vincent ; hier même, M. le D^r Alcide Jentzer, et M. Joseph Lyon, docteur ès sciences, privat-docent de mathématiques.

M. Gabriel Oltramare avait enseigné pendant cinquante-deux ans, quand il prit sa retraite en 1900. Il avait le don de l'invention mathématique, où l'esprit de finesse se mêle à l'esprit de géométrie. Ses travaux sur la théorie des nombres, ses recherches en algèbre et en analyse supérieures en font foi. C'était aussi un professeur excellent. Il a formé des maîtres, ceux mêmes qui lui ont succédé dans la Faculté des Sciences.

Jusqu'à sa dernière heure, le D^r Jentzer fut un vaillant lutteur. Un mal impitoyable avait courbé cet homme fort. Maître de lui-même, jugeant les progrès et prévoyant l'issue de sa maladie avec la lucidité d'un esprit qui se refuse au miracle, il dut abandonner l'espoir d'inaugurer et de diriger lui-même le nouvel institut de la Maternité, après avoir ardemment travaillé à le faire construire.

Vous entendrez tout à l'heure, Mesdames et Messieurs, M. le pasteur G. Fulliquet — que le Conseil d'Etat appela en juillet 1906 à la chaire de Dogmatique et d'Apologétique chrétiennes — retracer l'œuvre de son prédécesseur, Gaston Frommel. Cette mâle et douce figure est présente à nos cœurs. Il y a des âmes de lumière et de flamme que la mort n'éteint pas, même aux yeux des vivants. On reconnaissait en Frommel un de ces rares ouvriers de l'esprit, qui transmutent en pensée pure toutes les expériences, toutes les émotions, les moindres rencontres de la vie. Et devant la fin paisible de cet homme jeune, sur qui reposait tant de confiance, d'espoir et d'affections, on se rappelle naturellement le mot de Pascal : « Toute notre dignité consiste dans la pensée. C'est de là qu'il faut nous relever, non de l'espace et de la durée que nous ne saurions remplir ».

M. le D^r Alfred Vincent avait enseigné pendant dix ans dans la Faculté de Médecine. Devenu Conseiller d'Etat, il conservait à l'Université des sentiments d'amitié et de dévouement. C'était un chef paternel et attentif pour toute notre instruction publique. Sa sollicitude d'hygiéniste clairvoyant, son goût des réformes utiles, sa philosophie souriante, toutes ces qualités qui l'avaient rendu aimable à tous, l'ont fait regretter sincèrement dans l'Université.

Aujourd'hui, c'est de nouveau l'un des nôtres que les suffrages populaires ont appelé au Conseil d'Etat, en le désignant en quelque sorte pour le poste éminent de chef de l'instruction publique. Nous lui devons sans doute dans une large mesure ces vues généreuses et précises sur l'avenir de l'Université, que le pouvoir exécutif a exposées en entrant en fonctions.

Parmi les professeurs en congé je dois donc mentionner d'abord M. William Rosier. M. Edouard Naville, professeur d'Archéologie, nous a de nouveau quittés pendant l'hiver, pour continuer ses fouilles si fécondes en Egypte. C'est

aussi pour une mission scientifique en Egypte que M. Jules Nicole vient d'obtenir un congé de trois mois. Les subsides du Conseil administratif, de la Société auxiliaire des Sciences et des Arts et de la Société Académique permettront à ce maître incontesté dans les méthodes toutes récentes de la papyrologie, d'employer en achats précieux pour la collection genevoise des papyrus le fonds constitué par la libéralité de nos concitoyens. M. le Prof. J.-J. Gourd a dû interrompre ses cours pour des raisons de santé. Je sais de quel cœur sincère ses collègues et ses étudiants souhaitent sa guérison prochaine et complète. Enfin, l'historiographe de l'Académie de Calvin, le promoteur du monument de la Réformation, M. Ch. Borgeaud, a voulu se réserver, cette année encore, les heures où il enseignait l'histoire nationale, pour achever son monument littéraire et savant.

Les fonctions de M. Léon Massol, professeur extraordinaire de Bactériologie, ont été renouvelées pour une période de trois ans.

Des privat-docents nouveaux ont ouvert des cours : ce sont MM. André de Maday, dans la Faculté des Lettres et des Sciences sociales ; de Rabours, dans la Faculté de Droit ; D^r Guerdjikoff et D^r Nægeli-Akerblom, dans la Faculté de Médecine.

Je dois relever maintenant les changements assez considérables que la présente année scolaire a accomplis dans les programmes d'enseignement de la Chimie, des Lettres, du Droit.

A l'Ecole de Chimie, M. Amé Pictet a été nommé à la chaire de Chimie organique et inorganique ; entre cette chaire et celle de Chimie théorique et technique, qu'occupe M. Philippe-A. Guye, un partage égal a été fait des laboratoires ; la Toxicologie a été rattachée à l'enseignement de la Chimie analytique ; la Chimie pharmaceutique a été confiée à l'ancien professeur de Pharmacognosie. Enfin, la Pharma-

cognosie et les « Gîtes métallifères » sont destinés à constituer deux chaires extraordinaires.

Cette réorganisation des enseignements de la Chimie, toujours plus importants et plus variés dans leurs applications, était l'effet du départ de M. Carl Graebe. Celui de M. Wertheimer a amené la Faculté des Lettres à remanier les programmes de la Licence et à solliciter du Conseil d'Etat, en même temps que la suppression d'un enseignement général de philologie, devenu superflu, l'attribution de la linguistique à la chaire d'Histoire et grammaire comparée des langues indo-européennes. M. Ferdinand de Saussure inaugurerait il y a quelques jours son cours de Linguistique générale.

Dans la Faculté de Droit enfin, la nomination à une chaire extraordinaire de Droit pénal allemand de M. Camille Spira, docteur en droit, jusque-là privat-docent, a parachevé la distribution rationnelle et progressive des disciplines juridiques, qui avait été entreprise en 1905. Comme la Faculté des Lettres et des Sciences sociales, la Faculté de Droit s'efforce de pousser les étudiants au travail personnel, en accroissant le rôle des conférences. C'est assurément l'un des caractères saillants du développement de nos études supérieures, que cet appel à la collaboration active des étudiants. Ils s'initient par la pratique aux méthodes des sciences libérales, tout comme leurs camarades s'exercent dans les laboratoires à la recherche personnelle. C'est penser, c'est trouver par eux-mêmes qui doit être leur but, supérieur au gain d'un diplôme professionnel. Que de fois ne l'a-t-on pas répété ! Mais le cours proprement dit ne les y incite pas directement. Dans la conférence au contraire, l'œuvre est collective entre maîtres et étudiants, et la plus instructive est celle où l'initiative des étudiants est la plus constante.

Tous ne choisissent pas d'emblée cette bonne part qu'est

l'effort personnel. A preuve leur paresse à concourir pour les prix universitaires. Sur dix prix offerts cette année à leur zèle, quatre seulement ont trouvé des amateurs. Il faut donc, par une douce contrainte, leur procurer le bienfait de cette expérience. Peut-être en modifiant le régime de certains examens, en introduisant, par exemple, dans les Licences en lettres et en droit, une petite thèse, un travail original composé pendant la dernière année.

Cette réforme est déjà commencée. On ne pourra la mener à bien qu'en abolissant le régime équivoque sous lequel nos privat-docents vivent d'une vie éphémère, limitée à un seul semestre. Ce nom d'emprunt deviendrait pour tous ce qu'il n'est que pour quelques-uns, un titre, avec le sens précis et très honorable que lui donnent toutes les universités qui l'emploient. Agréger des privat-docents au corps enseignant d'une Faculté, par de solides épreuves d'habilitation, peut paraître plus conforme aux intérêts de l'Université, que de multiplier les chaires extraordinaires.

Mesdames et Messieurs, par ses origines et ses traditions, par l'activité de ses maîtres, par le zèle patriotique de ses étudiants suisses, notre Ecole est si intimement liée à la vie nationale, si mêlée à tous les courants d'idées qui se donnent rendez-vous à Genève, qu'une place lui est due, et souvent offerte, dans les cérémonies publiques, dans les congrès de savants, de philanthropes, d'artistes, réunis chez nous. D'autant que la plupart de ces assemblées sont autorisées à siéger sous notre toit, au risque parfois de déranger les leçons, de troubler même des candidats pendant les séances d'examens !... Le Recteur a représenté l'Université aux fêtes pour l'ouverture du Simplon ; pour la conférence de la Croix-Rouge ; aux congrès du Christianisme libéral et progressif, dont le président, M. Edouard Montet, a recueilli et édité les *Actes* en un beau volume ; au congrès d'Hygiène et d'assainissement des logements ; enfin aux belles cérémonies que

le Consistoire a présidées dans St-Pierre, pour les anniversaires de l'Escalade et de la Restauration.

Au-delà de nos étroites frontières, l'Université a été honorée dans la personne de plusieurs de ses membres : M. Philippe-A. Guye recevait un appel de l'Université de Bruxelles ; M. le D^r Cristiani était nommé président d'honneur de la Section d'hygiène au congrès international de Médecine, à Lisbonne, et le D^r Eternod, avec lui, nous y représentait ; le professeur de Littérature française était invité pour la troisième fois à faire une série de leçons dans les Cours supérieurs de Hambourg ; M. le D^r Ed. Claparède parlait en notre nom au congrès d'Anthropologie criminelle et au jubilé du professeur Lombroso, à Turin ; M. Amé Pictet exposait devant la Société chimique de Paris ses découvertes sur les alcaloïdes du tabac ; M. Ch. Borgeaud, délégué de l'Université de Genève aux fêtes somptueuses de l'Université d'Aberdeen, y recevait le diplôme de docteur *honoris causa*. J'oublie peut-être des noms et des faits dans ce chapitre des distinctions, et je m'en excuse.

Nos vacances même furent studieuses, ces longues vacances que nous envient les hommes d'affaires. Ils ont raison. Ce n'est pas l'oisiveté qui les rend précieuses, mais au contraire le travail paisible, les longues recherches, les patientes observations, l'épreuve volontairement renouvelée, par la lecture et la méditation ou par le contact avec la réalité, des vérités à enseigner. C'est la saison des récoltes ; l'automne voit les greniers s'emplier et nos étudiants vivront pendant les mois scolaires des provisions laborieusement amassées. Si l'un d'eux avait été anxieux de surprendre quelques-uns de ses maîtres en vacances, il aurait trouvé, par exemple, M. Duparc explorant des mines dans l'Oural ; M. Paul Oltramare, au bord de l'Océan, qui mettait la dernière main à son ouvrage sur l'*Histoire des idées théosophiques dans l'Inde* ; M. Eugène Pittard, surprenant dans des cavernes ignorées des siècles

civilisés, les secrets de l'art magdalénien ; M. Chodat, corrigé dans un coin de montagne les 500 ou 600 pages de ses *Principes de botanique* ; M. Muret, recueillant dans les villages ou sur le seuil des « mazots » valaisans, les éléments du glossaire des patois romands. Et pendant ce temps, M. W. Rosier s'absorbait dans les atlas à la suite des explorations géographiques, pour ne pas entendre l'appel des sirènes de la politique. Il dut céder enfin et quitter pour un temps la tâche préférée. Notre sympathie, nos meilleurs vœux l'accompagnent.

Mesdames et Messieurs, dans cette chronique universitaire, déjà trop longue, j'ai négligé des faits notoires, pour ménager votre patience. Ceux qui sont curieux de statistique trouveront des chiffres dans notre rapport imprimé : le nombre des étudiants, des auditeurs, des grades et diplômes délivrés, des membres des Cours de vacances en 1906. Dans toutes les universités on remarque l'énorme accroissement des étudiantes ; et non pas seulement dans les salles de cours, mais aux tables des bibliothèques, des laboratoires et des cliniques. Elles forcent les portes des hautes Ecoles d'Allemagne ; la Sorbonne les voit accourir de tous pays. Elles publient des travaux distingués. A Genève comme à Paris, les étudiantes en Droit se comptent maintenant par douzaines.

Rien de plus respectable qu'une jeune fille qui veut se soumettre loyalement à la discipline scientifique et qui persévère. Une autre génération dira si les femmes ont eu raison de réclamer l'accès à toutes les carrières, et de s'y essayer. Mais je ne vois pas qui aurait le droit de leur interdire cette courageuse expérience. On a été bien inspiré chez nous en autorisant l'admission des jeunes filles dans les deux classes supérieures du Collège, car celles qui veulent entrer dans l'Université doivent y entrer par le même examen que les jeunes gens. Mais je trouve moins intéressante la curiosité de beau-

coup de jeunes auditrices à suivre des cours sans y apporter une compréhension suffisante. Le programme souvent incohérent de leurs études secondaires ne les y a préparées qu'à demi. Elles saisissent la parole du professeur, mais peuvent laisser échapper sa pensée. L'une d'elles, qui venait me demander l'autorisation de s'inscrire après le délai légal — car ces jeunes amatrices d'Université y mettent une humeur capricieuse et l'insouciance des règlements — me disait pour se justifier : « Oh ! je veux suivre plusieurs cours, c'est si amusant ! » Vous jugerez de mon effarement quand elle m'énuméra quelques-uns de mes plus graves collègues et moi-même avec eux !... Un seul scrupule l'arrêtait : c'est d'avoir à déclarer son âge à notre Secrétaire-caissier. Coquetterie vraiment impertinente ! Quelque dix ans de plus auraient valu à cette auditrice, admise par la loi, des chances d'être prise au sérieux.

Ce n'est pas pour ce public aimable mais qui a le tort de distraire ou d'effaroucher les étudiants, que nous demandons à l'Etat d'augmenter les salles de cours, et surtout de donner aux Facultés des Sciences, de Droit, des Lettres et Sciences sociales, un grand amphithéâtre de trois cents places qui soit fait, non pour le public plus ou moins attentif d'une conférence du soir, mais pour des étudiants qui doivent ne rien perdre de la leçon, prendre des notes, suivre les phases d'une expérience délicate ou des démonstrations compliquées au tableau. Qu'on me permette d'invoquer un argument d'honnête économe. Les dernières recettes de l'Université ont dépassé de beaucoup les prévisions du budget : n'est-elle pas en droit de réclamer que ce surplus lui revienne, sous la forme d'installations matérielles plus favorables au travail ?

Nous sommes assurés de la sollicitude de l'Etat. Nous sommes reconnaissants à tous ceux qui nous aident. Au nom du Comité de patronage, M. Edouard Revaclier, son secré-

taire, fait une besogne très utile, minutieuse et souvent maussade, pour la seule satisfaction de rendre service à l'Université et à ses hôtes. Une œuvre importante, et que nous nous réjouissons de voir aboutir, a été récemment entreprise par le Comité de patronage : c'est la confection d'un *Livret de l'Etudiant*.

La Ville de Genève nous témoigne à chaque occasion une bienveillance où elle met de la grâce. C'est le parc de l'Ariana qu'elle ouvre à la famille universitaire pour le joyeux après-midi du *dies academicus* ; c'est la Bibliothèque publique qu'elle accepte de nommer désormais « Bibliothèque publique et universitaire », afin qu'un contrôle efficace soit exercé sur les envois de publications savantes que nous font les universités ; c'est cette galerie qu'elle ouvre, dans le Musée Rath, aux moulages d'antiques. M. Francis De Crue avait créé cette collection, pour illustrer son enseignement d'archéologie, et avait entrepris un catalogue que M. Georges Nicole, suppléant de M. Edouard Naville, a continué avec diligence.

La Société Académique met son ambition et ses soins à augmenter une fortune qu'elle emploie tout entière à soutenir des enseignements utiles, des recherches de laboratoire ou de cabinet par l'achat d'appareils coûteux. Elle est comme une Providence toute proche, en chair et en os, à qui l'on peut adresser des requêtes par la poste, qui y répond toujours, qui les exauce souvent.

Je remercie enfin au nom de l'Université, qu'ils traitent avec les soins et les égards qu'on doit à l'héritière sans fortune d'un grand nom, nos banquiers, hommes éclairés, amis des lettres et des sciences.

Tant de sympathies actives traduisent les sentiments d'attachement du peuple de Genève pour la haute Ecole qu'il a jadis créée lui-même. C'est lui qui célébrera avec nous, en 1909, le 350^{me} anniversaire de cet acte de fierté républicaine

et d'amour pour la lumière après les ténèbres. Que tous nos étudiants s'en souviennent. Les uns pour tremper leur individualité au courant vivifiant de notre histoire nationale. Les autres, pour s'instruire par cette histoire. De si loin qu'ils viennent, ils ont droit à la bienveillance, à la tolérance, au respect. Nous leur demandons en retour, certains d'être entendus, de respecter les droits et les coutumes respectables, d'aimer et d'entretenir l'harmonie de cette maison, la paix de ce pays, la douceur de ses mœurs, sa langue, sa liberté réglée, son inviolable asile !

